



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géographique

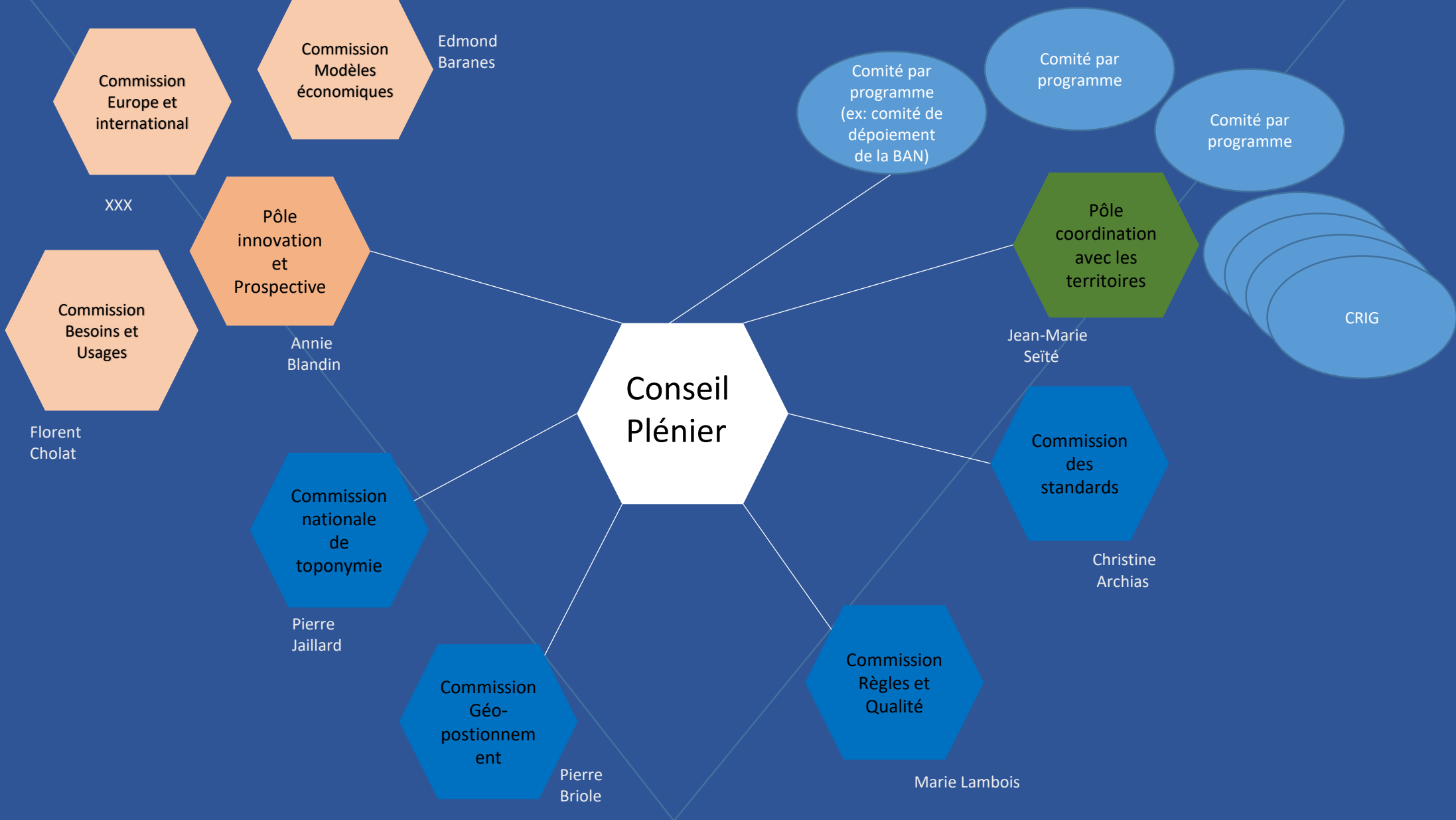
Commission modèles économiques 8 mars 2022

Renforcement du CNIG

- Le champ d'intervention du CNIG : les données géolocalisées
- Renforcer le rôle stratégique du CNIG et son rôle de conseil au gouvernement
- Le CNIG est un facilitateur de l'action collective, il n'a de force que dans la réunion des acteurs qui voudront travailler ensemble.
- Trois grands axes :
 - rôle prospectif pour définir les axes stratégiques et orienter les travaux
 - rôle de coordination des acteurs pour une production de données mutualisées et partagées
 - rôle de regroupement de l'expertise pour produire des avis, standards, recommandations

prospective

coordination



expertise

les commissions

Chaque commission organise son fonctionnement

membres :

- principe d'ouverture
- le président valide les demandes de participation, la liste des membres maintenue par le secrétariat général
- une commission peut créer, des groupes de travail permanents ou temporaires sur des sujets

les pôles

tous les membres des commissions peuvent participer aux réunions du pôle.

il doit y avoir au minimum une réunion du pôle par an

le président du pôle peut inviter d'autres participants aux réunions du pôle,

le pôle peut créer à son niveau des comités spécifiques pour étudier un sujet, piloter un projet, organiser des rencontres, etc...

les pôles s'attacheront plus particulièrement à l'organisation des échanges et la diffusion de l'information

Projet de mandat de la commission modèles économiques

La commission Modèles économiques est chargée d'assurer la **concertation entre les acteurs**, en vue de :

- Apporter une veille sur les **enjeux de l'impact de la donnée géolocalisée** sur les développements économiques
 - Développer l'approche filière
 - Identifier le poids de l'information géolocalisée dans l'économie
- Apporter des recommandations sur les **modèles économiques** de production, de diffusion et d'utilisation des données géolocalisées.
 - Approfondir la réflexion sur les modèles économiques associés à la production de **communs numériques**
 - Faciliter la mise en place de dispositifs robustes de production et de mise à jour de référentiels
- Apporter une **contribution experte** sur les questions économiques
 - Par le pilotage d'études
 - Par la production d'avis, de recommandations ou de guides

La commission « Modèles économiques » mène à bien sa mission dans le cadre d'une large concertation, associant en son sein des utilisateurs, des producteurs, des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, des fournisseurs de services liés à l'information géographique, des plates-formes régionales ou locales de coordination et de diffusion d'informations géographiques.

Elle mène ses activités en lien avec d'autres formations spécifiques, commissions et groupes de travail du CNIG notamment via le pôle innovation et prospective.

Initier une liste de sujets à traiter

Ateliers du CNIG (juillet et septembre 2021), Conseil plénier du 1^{er} décembre.

- étude sur la connaissance de l'écosystème géo-numérique : présentation de l'étude de l'Afigéo et développement de la suite des travaux
- diffusion des images satellitaires (Dinamis)
- modèle économique du PCRS

Réunion d'aujourd'hui, pour compléter la liste.

- nécessite une instruction : identification d'un animateur et de co-animateurs. Identification des participants.

Lien avec les autres commissions du CNIG : via le pôle innovation et prospective